



ALPHARD LAW

*Expert en
droit fiscal
et patrimonial*

www.alphard.law

Le cabinet d'avocats Alphard Law accompagne ses clients sur les aspects juridiques et fiscaux de la gestion de leur patrimoine avec une expertise en fiscalité française et internationale, le tout avec une approche client novatrice. Rencontre avec Maître Antoine Gouin, dirigeant du Cabinet Alphard Law.

Sur-mesure

Ecoute

Service-client

"Agir en primitif et prévoir en stratégie" René Char

Quel est votre savoir-faire ?

Alphard Law accompagne ses clients sur une grande variété de problématiques patrimoniales en conseil et en contentieux. Nous structurons ainsi le patrimoine de

nos clients pour qu'ils paient le juste impôt, facilitons la transmission du patrimoine aux générations futures ou aidons les dirigeants d'entreprises à céder leur activité à des tiers dans les meilleures conditions possibles. Aucun dossier n'est identique puisque la bonne stratégie patrimoniale dépend du profil du client, de sa résidence fiscale et de ses projets personnels.

Une approche optimisée par votre expertise en fiscalité internationale ?

C'est une des particularités du cabinet qui permet un regard global sur les enjeux patrimoniaux de nos clients, qu'il s'agisse de résidents français possédant des revenus étrangers, de non résidents ayant des revenus de source française, ou encore dans le cadre des successions internationales. Nous maîtrisons les risques et opportunités que représentent les flux entre pays en fonction de la composition des patrimoines et du profil du contribuable.



Alphard Law met la force de son expertise dans un accompagnement sur-mesure, réactif et performant



Alphard Law, un conseil nouvelle génération ?

Nous conseillons et défendons les intérêts de nos clients avec pugnacité. Nous avons ainsi pu faire corriger des incohérences juridiques qui travestissaient l'esprit des lois et portaient préjudice à nos clients. L'ADN de notre cabinet est la qualité de la relation entre le client et son conseil. Disponibilité et réactivité façonnent au quotidien des liens de confiance solides. Par exemple, nous ne facturons pas les conversations téléphoniques, essentielles pour établir un lien de confiance, et travaillons en toute transparence dans le partage des informations. Nous agissons en partenaires efficaces et proches.



ALPHARD
LAW

Challenge^s

12 MAI 2022

